POLYNESIE FRANCAISE
Subdivision des Iles du Vent

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté –Égalité- Fraternité

Vairao le 29 juin 2022

Procès-verbal

Le Maire de la Commune de Taiarapu Ouest, a convoqué les membres du conseil municipal à une réunion du conseil municipal à la Mairie de Vairao, **le mardi 28 juin 2022, à 8h30.**

Etaient présents :

NOM - Prénom	**Présent**	**Absent**	**Procuration**
HAMBLIN Tetuanui	X		
MATI Arthur	X		
WHITMAN Evelyne	X		
RICHER Patrick	X		
TERAIAMANO Sandrina	X		
HAOATAI Ernest	X		
TEHIHIPO Tahenanui	X		
MAONI Charlot	X		
KOHUMOETINI Christine	X		
TERIITEPOROUARAI Averii		X	
AMARU Ben		X	
PAHUIRI Adelaïde	X		
TEVAEARAI André	X		
PARAU Sarah	X		
AVAEMAI Steeve		X	
SAINT SAÊNS Charline	X		
FENUAITI Ninitua		X	SAINT-SAËNS C
MAGAUT Henri		X	TARIHAA.J
TEKURIO Léontine	X		
TERIITEMAURIREI Ferdinand	X		
TAMATA Thierry	X		

TARIHAA Jonathan	X		
RIMAONA Flora	X		
TUPANA POAREU Roniu		X	
MAONI Ricardo	X		
TUFARIUA Tamu	X		
HIOE Roselyne		X	
TAVAEARII Wilfred		X	MAONI.C
FAATIARAU Angélina		X	

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes et fait procéder à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance commence après une prière d'usage. Madame TUPAI Sarah est nommée secrétaire de séance.

A la demande de quelques élus, 2 interventions sont proposées puis acceptées par les membres du Conseil municipal. Il s'agit d'une présentation du Lycée John DOOM et l'autre des professeurs du Lycée polyvalent de Taiarapu nui de Taravao.

I- Présentation du Lycée John DOOM

Par monsieur TERIIPAIA Teanuanua.

Enseignant au lycée protestant de Taravao, monsieur TERIIPAIA organise des formations liées à élevage et prépare les futurs bacheliers de la mer en ce sens.

L'objet de sa présence vise le projet pédagogique pour la construction d'enclos et l'élevage de Rori en partenariat avec TMP. (Société de la place)

Un dossier technique a été préparé en ce sens.

Si la mairie valide, une concession maritime sera créée pour la rentrée scolaire de 2023 en septembre et octobre 2022.

La formation se ferait sur un support intéressant.

Il est question d'une gestion durable dont les animaux auto nettoient le sol.

Le projet vise par exemple MITIRAPA, peu éloigné du lycée et pratique d'accès.

Des points GPS ont été recensés en raison de la géographie sableuse des lieux et pour sa surface.

3 sites ont été répertoriés.

L'idée est de construire 4 enclos avec une surface effective de 100 m2 chacun. 400m2 étant sollicité pour l'ensemble.

8m/diamètre/piquets pour tenir le grillage/pas de mouvement du sol/

Périmètre de protection ? impact sur l'environnement ? PLANNING ? SEPT2023

Les élèves vont s'occuper de la zootechnie, et de la communication.

Une signalétique sera réalisée pour sensibiliser la population pour ce faire.

Les animaux sont récupérés par TMP pour la commercialisation.

Quel retour financier pour le lycée JD ? Aucun

L'idée est de créer des petits porteurs de projet.

A part l'élevage de rori titi blanc, prévoyez-vous la culture d'autres espèces ?

Possible de faire par la suite d'autres élevages.

L'Ifremer fournira des huîtres de roche, pour de la production.

Qui serait propriétaire de ces enclos ? Le lycée

Les enfants seront ensuite formés pour leurs futures entreprises.

Tavana RICHER Patrick remercie pour cette initiative qu'il trouve opportune.

Les sites ne sont pas figés.

André TEVAEARAI demande si ces sites sont déjà choisis cela suppose que les objectifs ont déjà été fixés ainsi que les objectifs de commercialisation.

Quels sont les bénéfices de la commune et des enfants ?

Tamu TUFARIUA parle d'absence de nuisances, mais qu'en est-il de la pollution visuelle ?

Il rappelle que ce projet est bien mais nécessite une discussion compte tenu du projet balnéaire de la commune. Pourrait-il être disposé ailleurs ? Aujourd'hui, la pollution visuelle existe pour ces mêmes projets ici à Vairao.

Monsieur le Maire propose de revenir sur ce projet à l'occasion d'une réunion prochaine. Il trouve que ce projet est viable et utile pour l'environnement marin. Il est selon lui, important de tenir compte de ce projet.

Il soulève la question de la commercialisation qu'il sera nécessaire de revoir.

2ème groupe

II- <u>Les professeurs du collège de Taravao exposent le projet :</u>

PROJET GENERATION 2024 TE TAMA A TEVA I TAI

Monsieur LANDE présente rapidement le projet.

Monsieur ROCHE professeur d'SVT

<u>Objectifs</u> **:**

- **Faire des jeunes de la presqu'île des acteurs majeurs des Jo de 2024**
- **Fédérer la jeunesse autour des valeurs de l'olympisme.**
- **LABELLISATION 2024 du collège de Taravao**
- **Volonté de surfer sur la dynamique autour des JO.**

Quand le collège de Taravao a-t-il commencé à valoriser la presqu'île ? en 2017

En 2020 des présentations ont été réalisées pour valoriser certains lieux stratégiques de la commune. Les écoles ont réalisé des travaux pour valoriser la presqu'île. Comment mettre en avant les travaux des élèves de la presqu'île. (Etoiles rouges) et jaunes.

Transformer la zone de Mitirapa pour en faire un espace pédagogique.

A la fin du mois d'avril, tous les CM2 ont été invités au collège pour présenter les projets.

Des projets seront développés sur toute la presqu'île afin de la valoriser.

L'intervention de madame le professeur de REO MAOHI témoigne de cette volonté de réunir

les jeunes de TEVA I TAI.

Madame BREMOND professeur d'arts-plastiques développe l'aspect culturel et économique. L'orientation professionnelle est indispensable. Elle considère que le collège de Taravao est le collège des JO.

La danse fera partie des projets.

Idem pour les ateliers sportifs tels que le VAA et la VOILE.

Volonté de pérenniser cet évènement à la presqu'île.

Sollicite un véritable partenariat avec la commune de Taiarapu-ouest. Volonté de faire perdurer l'esprit olympique avant, pendant et après.

Comment ? Associer les travaux des élèves aux perspectives communales (panneaux, supports, etc…)

Rencontrer les acteurs des JO

Participer aux manifestations

Solliciter de l'aide financière

Tavana Jonathan propose de constituer une équipe de travail ici à la commune ou au collège.

Monsieur le Maire remercie pour les travaux réalisés et propose de créer un comité de travail pour valoriser les travaux des élèves et de la commune. Un référent du collège pourrait participer au COPIL JO 2024.

Qui est le référent principal du collège ? La réponse sera apportée plus tard.

(*Reprise de la séance*)

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1) **Approbation des derniers procès-verbaux**
2) **Approbation des délibérations.**
3) **Questions diverses.**

---

1) Approbation des derniers procès-verbaux

Approbation à l'unanimité.

2) Approbation des délibérations.

I- BUDGET

Monsieur le maire invite les élus à commencer par la délibération N°30 car il devra quitter pour se rendre à une réunion de fenua ma, en ville qu'il préside également en tant que 1er vice-président. Les membres du conseil municipal valident le changement de l'ordre du jour.

Délibération N° 30/2022/CTO : Approuvant l'octroi de subventions, aux associations de la commune au titre de l'année 2022.

Monsieur le maire sollicite l'avis du conseil municipal afin de statuer sur les demandes de subventions formulées par les associations de la commune. Après instruction des dossiers par la commission du budget et des finances, il est demandé aux élus de valider les propositions.

La répartition des aides financières accordées par la Commune est détaillée en annexe.

A noter, que l'ensemble des demandes restent dans l'enveloppe annuelle prévue.

(Voir annexe ci-joint)

TABLEAU DES ASSOCIATIONS SOLLICITANT UNE SUBVENTION COMMUNALE 2022

	REFERENCES DELIBERATION	ASSOCIATION	Siège	Présidents	DEMANDE 2022	BP 2022	Demande % par CTO	Effectif adhérent	DECISION de la Commission budget	OBSERVATIONS	SUBVENTION CTO RAPPEL DE 2020	SUBVENTION CTO RAPPEL DE 2021
1		A.S TAIARAPU FOOT CLUB	Vairao	VIRMAUX Youenn	2 000 000	11 277 291	18%	*311*	**1 500 000**			
2		COMITÉ des SPORTS et JEUNESSE de TAIARAPU-OUEST	Vairao	MARUHI Temauarii	1 500 000	20 000 000	8%	*40*	**400 000**			
3		A.S TAIARAPU BOXING CLUB	Vairao	MAI Mélinda Tatiana	1 200 000	3 568 253	34%	*46*	**500 000**			
4		A.S JEUNESSE TOAHOTU	Toahotu	MANEA Lovine	1 100 000	2 753 323	40%	*44*	**300 000**			
5		A.S TAHITI SURF CLUB	Vairao	WASNA Max	1 513 900	7 500 000	20%	*65*	**300 000**	aide en nature pour l'événement		
6		TO'U HOTU IA VAI ORA	Toahotu	TIXIER Gretta	200 000	1 050 000	19%	*27*	**200 000**			
7		TE TAURA ORA	Vairao	PRUD'HOMME Benoit	450 000	2 250 000	20%	*2*	**300 000**	aide au local de Vairuia		
8		COMITE DU TOURISME DE TAIARAPU-OUEST	Vairao	TAPUTU-WASNA Bernadette	300 000	300 000	100%	*8*	-			
					8 263 900	**48 698 867**		**473**	**3 500 000**			

TABLEAU DES ASSOCIATIONS ORGANISANT LE MINI HEIVA TIURAI 2022

	REFERENCES DELIBERATION	ASSOCIATION	Siège	Présidents	DEMANDE 2022	BP 2022	Demande % par CTO	Effectif adhérent	DECISION de la Commission budget	OBSERVATIONS		
1		COMITÉ JEUNESSE TOAHOTU	Toahotu	PIIRAI Adams Tauira	1 000 000	1 000 000	100%	*500*	1 000 000	MINI HEIVA TIURAI	en NATURE	
2		COMITÉ TEAHUPOO NUI	Teahupoo	ROCHETTE Fenuaiti	1 000 000	1 000 000	100%	*500*	1 000 000	MINI HEIVA TIURAI	en NATURE	
3		VAIRAO NUI HERE	Vairao	TAUATITI Heimiri	1 000 000	1 000 000	100%	*500*	1 000 000	MINI HEIVA TIURAI	en NATURE	
					3 000 000	**3 000 000**		**1 500**	**3 000 000**			

TABLEAU DES ASSOCIATIONS SOLLICITANT UNE DEMANDE D'AIDE EN NATURE 2022

	REFERENCES DELIBERATION	ASSOCIATION	Siège	Présidents	DEMANDE 2022	BP 2022	Demande % par CTO	Effectif adhérent	DECISION de la Commission budget	OBSERVATIONS	SUBVENTION CTO RAPPEL DE 2020	SUBVENTION CTO RAPPEL DE 2021
1		APE Ecole TOEREFAU HAITAMA de TOAHOTU	Toahotu	HARE Valérie	244 291	244 291	100%		150 000	EN NATURE		150 000
2		APE Ecole AHOTOTEINA de TEAHUPOO	Teahupoo	BARBAOS Uranui Boniface	500 000	500 000	100%		150 000	EN NATURE		150 000
3		TAIARAPU VOLLEY BALL CLUB	Vairao	MARUHI Temauarii	200 000	200 000	100%		200 000	EN NATURE		
4		MFR VAIRAO JEUNES GENS	Vairao	TEVAEARAI Marcel	698 799	698 799	100%		-	EN NATURE		
3		ANAPA SOUND TAHITI	Vairao	TEARIKI Gaston	647 380	647 380	100%	*3*	-	ACTIVITE PROFESSIONNELLE		
5		FENUA ORA NO VAIRAO	Vairao	TUIRA Wilfred	600 000	600 000	100%	*9*	-	FAMILIALE		
					2 890 470	**2 890 470**		**12**	**500 000**			

Monsieur le Maire procède à la lecture de la délibération et demande aux élus leurs avis sur ce projet de répartition des subventions.

Monsieur André TEVAEARAI demande si la répartition des sommes adressées aux associations, est de 1 million par association pour le HEIVA ?

Il revient sur la question de l'organisation qui devrait être concentrée sur une commune associée pour plus d'économie ; Il regrette que cette organisation soit aussi dispersée car couteuse. Il dit avoir constaté que le terrain de football de Toahotu a été retenu pour le HEIVA, alors que ce n'est pas un lieu de Heiva mais de football. Il pense que c'est du gaspillage.

Madame Sarah PARAU rappelle que ces projets sont pour divertir la population après deux ans de Covid et remarque que les sommes de 1 million sont également réparties pour assurer le fonctionnement des activités durant les baraques foraines qui seront disposées dans les 3 communes. Elle dit ne pas considérer que cette proposition soit trop exagérée car il convient de tenir compte des actions qui seront organisées par tous les quartiers de la commune pour le bien de la population. Elle remarque que c'est une opportunité pour faire avancer les choses et rassembler la jeunesse après les épreuves subies durant le COVID. Souvent la population se plaint des risques d'insécurité et remarque que cette organisation est une façon de les occuper durant les vacances.

Tavana Charline SAINT-SAËNS ne pense pas que c'est un gaspillage car Toahotu attend ce HEIVA avec impatience. Elle se rend compte que ce projet est bien pour occuper les jeunes pour éviter qu'ils se rendent sur Papeete qui n'attend qu'eux pour provoquer des bagarres.

Tavana Patrick RICHER remarque que l'organisation du HEIVA pour cette année, est primordiale et revient sur les propositions de la commission pour reprendre les fêtes du HEIVA.

Tavana Evelyne WITHMAN remarque que c'est une opportunité pour la jeunesse mais demande que tous les membres soient consultés.

Tavana Charlot MAONI revient sur le montant élevé des subventions en nature. Il trouve que sur Teahupoo l'opportunité ne rassemble pas tout le monde. Il demande comment la commune récupère son investissement.

Tavana Jonathan TARIHAA répond que cette volonté de réunir les trois communes est une bonne idée mais en raison des rixes qui se sont passées, il est plus sage de maintenir ce HEIVA par commune. Et aujourd'hui, la proposition est de maintenir cette paix dans chaque commune. Il soulève aussi la question des risques d'accident lorsque les jeunes prennent la route vers PAPEETE. Il explique qu'il y a deux objectifs :

1- VALORISER LES JEUNES PAR QUARTIER
2- VALORISER LES FAMILLES

Il explique que le seul site qui puisse accueillir les 3 communes est la pointe RIRI et est occupée par la SAGA.

Concernant la construction des baraques, le budget d'investissement est impacté mais la location des stands réalisés aux forains et associations, pour retour sur investissement est versée à la régie. Il remarque que cette réflexion est à saluer. Il fait part de cet investissement qui sera réutilisé chaque année et permettre ainsi un retour l'amortissement de la dépense d'ici quelques années. Des manifestations telles que la foire agricole, les foires de Noël pourront être source de futures locations.

Monsieur Tamu TUFARIUA, demande si toutes les dispositions ont été prises pour le choix des associations porteuses car il trouve que les subventions sont attribuées de manière trop inégales vis-à-vis des associations qui participent.

Il remarque aussi, que la dépense s'étend également sur l'investissement des baraques.

Tavana Jonathan TARIHAA répond que le budget de 7 millions a été voté ensemble. 3 millions sont réservés au HEIVA et 4 millions répartis sur les associations. Il explique que la répartition s'est faîte en fonction de critères d'attribution en commission budgétaire. Parmi ces critères, se trouvent celui du nombre d'inscrits par association, des victoires obtenues au fur et à mesure des matchs aux couleurs de la commune etc…

Pour le MFR Garçons, l'aide vise uniquement des dons en nature pour une reconstruction de mur.

Pour les autres associations, il existe des critères qui ne sont pas remplis.

La construction des baraques permettra à la commune de louer ses structures chaque année ce qui va faire rentrer de l'argent dans les caisses chaque année.

Madame Charline TAURAATUA rappelle que juridiquement, les associations choisies doivent répondre à un appel d'offres.

Monsieur Ferdinand TERIITEMAURIREI revient sur le choix des associations qui s'est fait et se demande si le choix s'est fait de manière transparente ? Il constate que toutes les associations de Vairao ne sont pas présentes dans cette grille.

Tavana Jonathan répond que certaines associations n'ont pas déposé de dossiers de demande d'où l'absence de subventions en leur faveur.

Monsieur TUFARIA Tamu rappelle la nécessité de bien s'informer juridiquement sur l'octroi de ces subventions afin d'éviter les retours négatifs.

Monsieur RICHER Patrick explique que depuis 3 semaines, la commission se penche sur ces dossiers. Il explique qu'il y avait un délai que certaines associations, n'ont pas toujours respecté.

Monsieur TAMATA Thierry demande s'il peut être destinataire des CR de commissions ? Il rappelle que le HEIVA avait été sollicité par VAIRAO, mais qui est aujourd'hui réparti sur les 3 communes.

Monsieur MAONI Charlot demande où se trouve le budget des baraques ?

Monsieur TUFARIUA répond qu'il est de 1.8 million pour VAIRAO.

Qu'en est-il de Teahupoo et Toahotu ? demande monsieur MAONI ?

Monsieur Tetuanui HAMBLIN demande aux élus s'ils valident ou pas ce programme ? Il propose de reporter et éventuellement revoir ultérieurement cette proposition si nécessaire.

Monsieur MATI Arthur, rappelle que les commissions sont ouvertes à tous. Il prend son exemple où il participe même sans être dans la commission. Il rappelle que le timing est court et qu'il convient de réagir rapidement. Reporter sera contraignant vis-à-vis de la population qui attend depuis 2 années ce programme. Il ne pense pas que cet argent soit gaspillé. Pour le club de football, ils sont en demi-finale de la ligue et demande que les matchs fédéraux se passent ici. Ils ont plus de 300 adhérents.

Madame TEHIHIPO Tahenanui, explique avoir assisté aux commissions de travail et explique que les associations se sont réunies à plusieurs reprises pour travailler sur le programme du HEIVA en toute transparence. Elle rappelle que c'est en commission qu'il faut poser des questions, proposer des ouvertures etc…. Elle se souvient qu'en 2017, la commission avait attribué 1 000 000 et aujourd'hui 1.500 000 fcp.

Monsieur André TEVAEARAI demande à voir les bilans des associations et des commissions d'attribution.

Tavana Jonathan propose de se rapprocher de Iney AH-LO pour avoir plus d'informations sur les bilans des commissions budgétaires.

Arrivée de Flora RIMAONO à 10h45.

Monsieur TARIHAA rappelle que l'octroi des subventions dépend de la complétude des dossiers. Et d'un point de vue juridique, soulève que dans le cas du TAE KWON DO, par exemple sur VAIRAO, monsieur TUFARIUA Tamu en tant que conseiller municipal et également président, n'a pas déposé de demande.

Iney AH-LO explique que le budget de 7 millions a bien été réfléchi et voté en commission.

Voté à l'unanimité sauf une abstention, de Monsieur TUFARIUA Tamu.

Tavana Ferdinand vote favorablement mais demande que les dépenses soient détaillées après le HEIVA.

Approuvée à l'unanimité sauf une abstention de Monsieur TUFARIUA Tamu.

Délibération N° 31/2022/CTO : Approuvant l'acquisition d'un Camion-citerne rural en faveur du centre de secours et incendie de la Commune de Taiarapu-ouest.

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la commune de Taiarapu-Ouest dispose d'un Fourgon pompe tonne léger (FPTL) qui date de 1995, cédé à la commune de Hitiaa o te ra avant d'être cédé à nouveau à notre commune au franc symbolique. Plus que vétuste et insuffisant pour répondre aux interventions de lutte contre l'incendie de brousse, il rappelle que la Commune de Taiarapu-ouest fait appel aux communes avoisinantes pour assurer les extinctions de feu de brousse. Aujourd'hui, ce véhicule présente des signes de carences avérés, susceptibles de porter atteinte à la sécurité du personnel. De ce fait, cet engin en état d'usure fera l'objet d'une réforme dans les jours prochains.

La Commune s'est dernièrement équipée d'un véhicule de secours tout-terrain (VSTT) et d'un véhicule léger tout terrain (VLTT).

De plus, servi par un équipage de 4 à 6 sapeurs-pompiers, le camion-citerne rural est un véhicule polyvalent. Il permet d'intervenir sur plusieurs types de missions, de types feux urbains, sauvetages et mises en sécurité, opérations diverses, balisages ou feux d'espace naturel.

Afin de remplacer cet équipement défectueux, il est proposé d'acquérir **un Camion-citerne rural**. Avec sa capacité minimale en eau de 2 500 litres et une pompe débitant au minimum 1 500 litres par minute ce camion répond parfaitement aux critères d'intervention de notre territoire.

Sortie de messieurs Jonathan TARIHAA, Tetuanui HAMBLIN et POAREU Roniu à 11h.

Monsieur le 1er Maire adjoint remplace le maire qui s'est absenté, procède à la lecture de la délibération et demande aux élus leurs avis sur cette délibération.

Madame Christine ROCHETTE demande s'il y a un devis, pour l'acquisition d'un système de désincarcération ?

Iney AH-LO répond que le devis a été demandé par HAAMOE mais n'a pas encore été transmis.

Madame Adélaïde PAHUIRI demande si ce projet est urgent et s'il y a un budget ?

Patrick RICHER répond que cette demande est légitime et a été pensée pour la sécurité de la commune. Effectivement, c'est une dépense importante, qu'il faut prendre en considération.

Tavana MATI explique que l'acquisition de ce camion viendrait sécuriser le fonctionnement actuel, car, les pompiers interviennent avec de vieux camions dangereux pour les déplacements en montagne.

Tavana Ferdinand TERIITEMAURIREI, demande que la réforme des véhicules vétustes soit respectée. Il soulève la question de la remorque qui semble avoir disparue du parc. Il demande ce qu'est devenue la remorque ?

Tavana MATI propose de contrôler le parc et de faire rapport au prochain conseil.

La délibération est votée à l'unanimité.

(Délibération élaborée par le service projet, qui se tient à votre disposition pour plus de renseignements)

Délibération N° 29/2022/CTO : Approuvant la décision modificative de budget n°01 pour le budget principal de la commune de Taiarapu-ouest au titre de l'exercice 2022.

> Monsieur le Maire, informe les élus qu'au vu des éventuelles mouvements non prévisible au sein du budget principal de la collectivité, de l'insuffisance de crédits relevée sur certains articles en l'occurrence concernant l'opération d'investissement « Rénovation de la salle omnisports de Toahotu » et de la nouvelle programmation budgétaire relative à l'opération «Réalisation des études de programmation et de préparation du concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du groupe scolaire de Toahotu », il propose aux membres du conseil municipal de voter une décision modificative de budget au titre du budget principal.
>
> (Voir annexe ci-joint)

Tavana MATI Arthur a pris la présidence de la réunion du conseil municipal à la place de Tavana HAMBLIN qui s'est absenté, et procède à la lecture de la délibération.

Iney AH-LO est invitée à présenter le power point qu'elle a préparé pour expliquer ces abondements. Elle explique que la délibération modificative porte sur l'augmentation de la dépense.

Tavana RICHER explique que cette somme est utile pour finir les travaux de la salle omnisports. Il s'agit ici d'aléas qui sont des imprévus qui se rajoutent.

Monsieur MAONI Charlot, n'approuve pas cette augmentation de 20 millions pour la salle omnisports. Il déplore le manque de coordination des dépenses notamment liées aux travaux de désamiantage.

Iney AH-LO explique que si la délibération n'est pas votée, la commune ne pourra pas payer les fournisseurs de la salle.

Monsieur TUFARIUA Tamu, s'étonne de cette nouvelle augmentation qu'il ne comprend pas. Il demande que les crédits d'opération soient dissociés, par délibération différentes, car il n'est pas contre les crédits alloués à l'étude pour l'école de TOAHOTU.

Après discussion, la délibération est votée de la façon suivante :

-8 pour (Arthur, Sarah, Adélaïde, André, Thierry, Christine, Patrick, Ernest)

-7 contre (Charlot, Evelyne, Ferdinand, Sandrina, Tamu, Flora)

-1 abstention (Tahenanui)

4-Questions diverses.

PROJET RIRI

- **Présentation du PWP.**

Présenter les contours de l'aménagement de la pointe ainsi que de la marina de Teahupoo.

Les projets ont déjà été présentés en commune.

Contexte : Infrastructures vétustes actuellement en raison de son exposition à la mer et au vent. Pour que ce site perdure, il faut que la gestion soit gérable.

Coût de 278 000 000 fcp

PC octroyé

L'animation du site de fera du parking à la marina. Des passages pavés permettront de faciliter le déplacement des PMR.

D'un point de vue aménagement, une ambiance luxuriante est prévue.

PROJET FARE TOAHOTU

Programme projet 30 faré sur Toahotu

André demande d'acheter le terrain/350 millions.

Les élus proposent de laisser les élus de Toahotu décider.

Mme Tahenanui TEHIHIPO

Fonctionnement

-Acquisition de tonnelles par la commune/ Qui a la gestion de ces tonnelles ?/ Elle explique que ces tonnelles sont laissées à la gestion des associations.

-Le recrutement des derniers SPV/ Comment s'est-il fait ?

-La DACIA demande qui en a la gestion/ Pas de carnet de bord/ Qu'en est-il ?/ Elle informe que c'est Hélène qui en a la responsabilité ? Qui récupère la voiture ?/ Disparition de la voiture/Question des clefs de la commune pour TEFAAO/ A dû demander les clefs au CTTO, parce que la responsable n'était pas présente. Elle explique qu'il faut revoir ce fonctionnement général. Elle propose de mettre en place un service technique d'astreinte pour les imprévus.

Madame Flora RIMAONO remarque que les stagiaires en PM, devraient être plus respectueux et conscients qu'ils ne sont pas des agents de PM.

Monsieur Ferdinand TERIITEMAURIREI revient sur les demandes des élus, qui devraient être prioritaires.

Helene intervient et répond que Tavana HAMBLIN lui a donné la responsabilité du VL DACIA qui est stationné chez les pompiers et elle précise que ce véhicule est destiné aux déplacements administratifs en priorité. Elle précise que lorsque les élus l'informent d'un besoin de véhicule dans le cadre de leurs missions, elle y est favorable. Elle précise enfin que le carnet de bord est avec elle.

Tavana Sandrina TERAIAMANO, demande de prendre en considération sa demande de réglementation pour le sable blanc. Trop de déchets abandonnés sur le banc de sable.

Tavana Arthur MATI informe que le respect des règles dépend aussi des prestataires d'où la nécessité de revoir la charte des prestataires nautiques. Des rencontres avec le CCTO, la commune et les prestataires auront lieu dans les jours prochains sur ce sujet.

Tavana Sarah PARAU soulève le fait qu'elle a constaté que les élus, n'ont plus cette solidarité qui existait au départ à cause de raisons politiques. Elle partage que des réflexions ont été faîtes, en face de

la population à cause d'une bouteille d'eau. Elle regrette l'attitude de certains élus qui confondent les choses et demandent de ne pas mélanger agir de la sorte.

Madame Evelyne WITHMAN, informe les élus que Teahupoo est infestée de fournis de feu. Y a-t-il un programme de prévu pour désinfecter la zone. Elle dit que c'est urgent. Qu'en est-il de l'élagage ?

Hélène répond qu'en matière d'élagage, la commune n'a pas vocation à se substituer au privé. Il arrive que dans certaines situations d'urgence, la commune soit exceptionnellement sollicitée. A ce titre, et particulièrement en période cyclonique déclarée par arrêté du haut-commissaire, le maire prend un arrêté pour faire cesser un danger imminent et ordonne l'abattage d'un arbre. Hors période cyclonique, si un arrêté est pris, un devis établi, l'arrêté doit stipuler le mode de remboursement de la dépense par le propriétaire de l'arbre dangereux après que celui-ci ait été mis en demeure d'abattre son arbre. Il va de soit, que sur le domaine public communal, la question ne se pose pas.

Monsieur André TEVAEARAI propose de faire venir un expert pour s'occuper de cette désinsectisation des fourmis de feu.

Helene répond que la commune a alerté le ministre de la Diren qui lui a répondu de traiter. Elle explique que la commune a fait appel à une société de la place qui traite grâce à des drones sur de grandes surfaces comme à l'exemple de Punaauia.

Tavana Christine propose de réunir à nouveau les élus autour d'une table.

Monsieur Marcel Jacques, autorisé à prendre la parole, propose de remettre une copie du plan général d'aménagement.

Plus de questions n'étant soulevées, la séance est levée à 12h30.

Sarah TUPAI-PARAU Tetuanui HAMBLIN